

1. Élections

1. Comme il est décrit dans la note du Secrétariat sur les élections (UNEP/SC/COP.10/2) et les documents qui y sont cités en référence, à sa dixième réunion, la Conférence des Parties est censée procéder à diverses élections, compte tenu que, au cours de son segment en ligne, la Conférence des Parties a prorogé le mandat de 17 membres du Comité d'étude des polluants organiques persistants et élu 10 membres du Comité de l'évaluation de l'efficacité de la Convention, conformément à la décision SC-10/1 relative à l'élection de membres des organes subsidiaires de la Convention de Stockholm.
2. Comme convenu par le Bureau, qui a été chargé de faciliter, durant la période intersessions précédant les réunions des Conférences des Parties de 2021, le processus de nomination de candidats aux élections avec le soutien du Secrétariat, les Parties ont été initialement invitées à soumettre, avant le 19 avril 2021, les noms des candidats aux élections à venir. Étant donné que l'élection de 17 membres du Comité d'étude des polluants organiques persistants (POPRC) et des 10 membres du Bureau de la onzième réunion de la Conférence des Parties a été différée au segment en présentiel de la Conférence des Parties qui se tiendra en 2022, cette date limite est reportée au **1^{er} mars 2022**. Cela permettra également de nouvelles consultations sur cette question, qui seront facilitées par les points de contact régionaux chargés des questions d'élections, avant et pendant les réunions préparatoires régionales qui sont censées se tenir avant le segment en présentiel de la dixième réunion de la Conférence des Parties.
3. L'invitation à désigner des candidats pour les élections qui auront lieu durant le segment en présentiel de la dixième réunion de la Conférence des Parties en 2022 est résumée ci-dessous :

Sujet	Code du document	Répondants	Date limite initiale	Date limite prolongée
Invitation à transmettre les noms de 10 candidats à l'élection du Bureau de la onzième réunion de la Conférence des Parties	UNEP/SC/COP.10/2 et UNEP/SC/COP.10/INF/3	Parties	19 avril 2021	1^{er} mars 2022
Invitation à transmettre les noms de 17 candidats en vue de leur élection en tant que membres du POPRC ainsi que les documents requis à l'appui de leur candidature	UNEP/SC/COP.10/11 et UNEP/SFC/COP.10/INF/3	États Parties	19 avril 2021	1^{er} mars 2022

Point de contact :

Mme. Juliette Kohler (Courriel : juliette.kohler@un.org, Tél : +41 (0) 22 917 82 19).